



École Alternative La Traversée  
92, rue des Syndics, Valleyfield, Québec, J6T 2R3  
Tél. : (450) 373-2450 Téléc. : (450) 373-0086  
Courriel : ndse@csvt.qc.ca

## **SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

**Le jeudi 29 octobre 2020 à 18 h 30**

**Par TEAM**

### **Compte rendu**

**Présence** : Mélanie St-Pierre, David Landry, Évelyne Vinet, Audrey Hébert, Martine Tremblay, Annie-Claude Crête, Julien Gauthier et Isabelle Perron.

- 1. Établissement du quorum**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 29 juin 2020**
- 4. Questions du public**
- 5. Élections**
  - 5.1. Président(e)
    - Audrey Hébert propose David Landry, appuyé par Julien Gauthier. David Landry accepte le poste de président.
  - 5.2. Secrétaire
    - Audrey Hébert se propose, appuyée par Mélanie St-Pierre. Audrey Hébert accepte le poste de secrétaire.
  - 5.3. Trésorier(e)
    - Personne ne sera trésorier cette année.
- 6. Correspondance**
  - Aucune correspondance n'est présentée.
- 7. Nomination des représentants de la communauté au conseil d'établissement (Art. 42 L.I.P.)**
  - Aucune personne ne s'est présentée pour être représentant de la communauté sur ce conseil.

## **8. Établissement d'un calendrier des séances (Art. 67 L.I.P.)**

- Il est décidé que les prochaines rencontres seront aux dates suivantes
  - o 10 décembre de 18h30 à 20h30
  - o 4 février de 18h30 à 20h30
  - o 11 mars de 18h30 à 20h30
  - o 22 avril de 18h30 à 20h30
  - o 27 mai de 18h30 à 20h30

## **9. Dénonciation d'intérêts (Art. 70 L.I.P.)**

- Évelyne Vinet remplira le document, afin de déclarer son affiliation avec Leaders de demain.

## **10. Établissement des règles de régie interne (Art. 67 L.I.P.)**

- Isabelle Perron rencontrera David Landry afin de lire et réviser les règles de régie interne. Par la suite, les règles pour l'année 2020-2021 seront envoyées par courriel aux autres membres du C.É. Nous prendrons le temps de les lire lors du prochain C.É.

## **11. Adoption du rapport annuel 2019-2020 (Art. 82 L.I.P.)**

- Le rapport a déjà été adopté le 29 juin 2020 et présenté à l'assemblée générale

## **12. Campagne de financement (Art. 94 L.I.P.)**

- Aucune rencontre du comité n'a encore été faite pour le moment.
- Isabelle Perron partage que l'école Notre-Dame du Saint-Esprit fera possiblement un projet de fabrication et de vente de sauce à spaghetti. Un parent de cette école s'est proposé pour planifier ce projet. Il est possible que l'école de La Traversée puisse se joindre à ce projet.

## **13. Demandes pour des sorties ou activités (Art. 87 L.I.P.)**

- Aucune sortie n'est planifiée pour le moment en raison de la COVID. Isabelle mentionne qu'il sera possible d'utiliser ce montant pour d'autres fins comme inviter un artiste à l'école.

## **14. Activités parascolaires (Art. 90 L.I.P.)**

- Évelyne Vinet mentionne que Leaders de demain est prêt à offrir des cours d'anglais aux élèves : en Zoom ou en présence. Dès que ce sera possible en raison de la COVID, les cours pourront commencer.

## **15. Adoption du rapport sur l'évaluation annuelle des résultats de la lutte contre l'intimidation et la violence à l'école (Art. 83.1 L.I.P.)**

- Isabelle Perron présente le rapport. Il sera représenté lors du prochain CÉ afin de l'adopter.

## **16. Dons**

- Isabelle Perron mentionne que la contribution volontaire a été proposée dans les frais de parent. Par contre, elle rappelle que cette contribution peut se faire à n'importe quel moment.
- Évelyne Vinet mentionne que les deux organismes suivants ont de l'argent à dépenser en don. Il ne suffit que de faire une demande de don :
  - o Club Rotarie
  - o Conseil des relations d'affaire des femmes du Suroit
- Isabelle Perron mentionne que l'école a reçu un don de 500\$ du Centre partage. Ce montant peut servir à des projets ou pour venir en aide à des familles.
- Isabelle Perron présente que le Service alimentaire a fait un don à l'école de 2154\$. Ce montant peut être utilisé pour des projet impliquant de nourriture qui sera donné aux élèves (cuisine, collation, repas, déjeuner de Noel, etc.)

## **17. Information de la direction**

### 17.1. Bilan financier 2019-2020

- Isabelle Perron ne peut pas nous communiquer les informations concernant les budgets présentement. Elle le fera lors du C.É. de décembre.

### 17.2. Reddition de compte

- Aucun point n'est discuté.

## **18. Service de garde**

### 18.1. Demandes pour des sorties

- Aucun point n'est discuté.

### 18.2. Règles de fonctionnement

- Isabelle Perron explique que les règles de fonctionnement ont été présentées aux parents intéressés à inscrire leur enfant l'an prochain.
- Les règles de fonctionnement seront envoyées par courriel aux membres du C.É.

## **19. Rapport du Comité de parents**

- Evelyne Vinet a été nommé vice-présidence du comité de parents. Elle siègera aussi sur le comité transport.
- Elle explique qu'une personne invitée est venue parler des projets particuliers lors de la dernière rencontre. Cette personne a dit que l'accès au transport était habituellement inclus dans les projets particuliers. Elle fait donc présentement des démarches auprès de la responsable du transport de la CSSVT afin de faire valoir les intérêts des parents de l'école.

## **20. Autres points**

20.1. Discussion sur la collaboration avec les parents de l'école Notre-Dame-du-Saint-Esprit : certains d'entre eux expriment qu'ils se sentent mis de côté et qu'ils aimeraient davantage être invités aux activités et aux corvées de l'école. Il est nommé qu'il faut faire attention de toujours inviter les parents de l'autre école afin de garder une bonne entente et d'éviter les frictions.

20.2. Normes et modalité

- Isabelle Perron nous informe des changements quant aux normes et modalités. Elle nomme que les détails seront envoyés par les enseignants aux parents par courriel.
  - o Report de la remise de la 1<sup>re</sup> communication aux parents au 20 novembre.
  - o Il n'y aura que 2 étapes au lieu de 3.
  - o Les dates des remises de bulletin changent : 1<sup>re</sup> étape = 22 janvier, 2<sup>e</sup> étape = 10 juillet.

20.3. Factures des comités

L'an passé, une rencontre été prévue afin d'informer tous les responsables de comités d'une démarche pour les remboursements de facture. Isabelle nous explique que cette rencontre n'est plus nécessaire. Par contre, elle planifie tout de même faire bientôt une rencontre avec les responsables des comités afin de discuter de ce point. Elle explique que l'important est que les factures soient détaillées :

- o Date
- o Type de dépense
- o Comité/ raison

- Approbation de la dépense par la direction

#### 20.4. Des nouvelles du REPAQ.

- La responsable Marie-Claude Théorêt a envoyé un résumé de la dernière rencontre à Mélanie St-Pierre aujourd'hui. Mélanie nous fait un résumé :
  - Retour sur la façon dont les familles ont vécu le confinement du printemps;
  - Discussion sur la participation des parents en contexte COVID
  - Prochaine rencontre 10 novembre.
- Lors des prochaines rencontres, un point REPAQ sera ajouté à l'ordre du jour afin que traiter de ce point à chaque rencontre.

**21. Date de la prochaine séance : 10 décembre de 18h30 à 20h30**

**22. Levée de l'assemblée à 20h13**

Audrey Hébert,  
Secrétaire